

*J*OURNÉE *du* *V*IGNOBLE *V*AUDOIS

Message du Président

François Montet

Communication lors de la journée du vignoble FVV du 10 novembre 2022 à Bonvillars, Bonvillars AOC

Chères vigneronnes, chers vignerons,

Récompense, c'est ainsi que je qualifierai ce magnifique millésime 2022 qui fera du bien au moral et aux finances des vigneronnes et vignerons durement touchés par les épisodes de mildiou et de grêle l'année passée.

Savourons donc ces moments de bonheur apportant un vrai ballon d'oxygène à notre viticulture. Néanmoins, cette heureuse parenthèse ne doit pas nous faire oublier les vrais défis qui nous occuperont à court, moyen et long terme.

Il s'agira rapidement de stabiliser l'offre et la demande, puis de reconquérir des parts de marché, surtout en Suisse allemande.

Les montants prévus pour la promotion dans le Plan de relance vaudois auxquels s'ajouteront peut-être ceux votés par les chambres fédérales qui devraient, enfin, nous permettre de lutter à armes égales avec nos concurrents étrangers. Le Plan de relance vaudois est le fruit d'un important travail préparatoire du comité de la CIVV et des services de l'Etat. Il vous sera présenté au cours de notre assemblée par Olivier Mark, Président de la CIVV. Je remercie d'ores et déjà nos autorités cantonales pour l'attention et le soutien apportés à notre profession.

Car il s'agit là ni plus ni moins de la survie d'une part importante de notre patrimoine viticole. Celui là même qui fait partie de l'offre touristique, qui réjouit les yeux comme les papilles. En un mot, notre patrimoine culturel, social et bâti. Erigés au fil des siècles par les familles vigneronnes, certains vignobles ne seront assurément jamais reconstruits s'ils venaient à être abandonnés. La population, les acteurs économiques et nos édiles doivent en être conscients.

Je suis par contre plus inquiet de l'intérêt porté par les parlementaires alémaniques largement majoritaires sous la coupole qui considèrent souvent les soucis de la viticulture comme un problème romand.

On l'a vu au fil de ces dernières années, les motions déposées et traitées à Berne demandant une modification des volumes et des tarifs des contingents d'importation n'obtiendront vraisemblablement jamais de majorité. Cela ne fait plaisir à personne dans ce métier, mais il faut en prendre acte et concentrer notre énergie pour d'autres combats au risque de se disperser.

A moyen et long terme, c'est également le changement climatique qui va occuper nos pensées. Ce qui était considéré comme exceptionnel il y a peu, devient souvent la norme aujourd'hui. La gestion de l'eau en excès comme en manque, les températures hors norme ainsi que les risques accrus d'événements météorologiques façonneront notre viticulture de demain. Et là je dis attention, parce que des mesures environnementales propres à rassurer tout le monde ne doivent pas non plus générer de nouvelles usines à gaz à effet de serre. On le voit, notre métier va ressembler à un cheminement sur le fil du rasoir.

Dans l'immédiat, l'augmentation des coûts importante et pas toujours explicable des intrants vigne et cave et plus généralement les autres charges d'exploitation seront difficilement transférables sur les sur le prix des bouteilles.

C'est un vaste chantier qui s'ouvre devant nous. Pour que les vigneronnes et vignerons puissent le mener à bien, il conviendra de ne pas crouler sous les problèmes administratifs afin de pouvoir consacrer du temps au cœur de notre métier.

Malheureusement, ce n'est pas trop ce qui est en train de se passer depuis un certain nombre d'années. La pénombre du bureau remplace trop souvent l'ombre des ceps. Le producteur y découvre avec un mélange d'étonnement et de stupeur quelques nouvelles incongruités administratives et techniques se demandant bien comment il va pouvoir transposer ça sur le terrain.

Le métier de vignerons et son quotidien n'est assurément pas toujours bien compris par tous.

Les vigneronnes et vignerons n'ont généralement pas trop de problèmes à se mettre au goût du jour, mais les objectifs doivent rester clairs et surtout réalisables.

Il y aura donc des améliorations à apporter dans les futurs projets d'ordonnance et de règlement qui touchent aux paiements directs, au plan phytosanitaire par exemple. La défense professionnelle sert justement à rappeler à qui de droit ces principes et je vous promets d'y mettre l'énergie requise.

Avant de terminer ce message, je tiens à remercier mes collègues du bureau, notre secrétaire patronal ainsi que vous tous qui par votre engagement dans la défense professionnelle ou votre activité dans la promotion ainsi que par le versement de vos contributions permettez un avenir pour les vins vaudois.

Au nom de la Fédération vaudoise des vignerons, je vous souhaite par anticipation une année viticole 2023 un peu plus riche en eau mais pas trop quand même, du beau raisin en suffisance et des clients amoureux de nos crus à foison.

François Montet
Vigneron
Président de la FVV